



Direction de l'intérieur et de la justice  
Office du registre du commerce du canton de Berne

Poststrasse 25  
3071 Ostermundigen  
+41 31 633 43 60  
hrabe@be.ch  
www.hrabe.ch

## Société coopérative: modifications générales

Raison de commerce (conformément à l'inscription au registre du commerce)

Siège (conformément à l'inscription au RC)

N° IDE (conformément à l'inscription au RC)

CHE-

1. Nouvelle raison de commerce

2. Nouveau siège

3. Nouveau domicile

Locaux propres:

Adresse de domiciliation (c/o):

4. Autre nouvelle adresse, le cas échéant

5. Radiation de l'adresse suivante

6. Nouvelle date des statuts

7. Nouveau but

**8. Nouvelles parts sociales**

Nouvelle valeur nominale:
Suppression des parts sociales

**9. Nouvelles obligations de fournir des prestations**

Les membres de la société coopérative ont l'obligation de fournir des prestations, avec un renvoi aux statuts pour les détails.
Les obligations statutaires des membres de la société coopérative de fournir des prestations ont été abrogées.

**10. Nouvelle responsabilité personnelle ou obligation d'opérer des versements supplémentaires**

Les membres de la société coopérative ont une responsabilité personnelle ou une obligation d'opérer des versements supplémentaires, avec un renvoi aux statuts pour les détails. Les membres de la société coopérative n'ont aucune responsabilité personnelle ou obligation d'opérer des versements supplémentaires.
--

**11. Nouvel organe de révision ou nouvelle renonciation au contrôle restreint**

Nom/raison de commerce de l'organe de révision:	N° IDE:
Conformément à la déclaration du _____, il a été renoncé au contrôle restreint.	

**12. Nouvelles communications aux membres de la société coopérative**

--

**13. Nouveaux organes de publication**

FOSC:	Autres:
-------	---------

**14. Fusion**

--

**15. Scission**

--

**16. Transformation**

--

### 17. Transfert de patrimoine au sens de la loi sur la fusion

La société coopérative transfère, conformément au contrat de transfert de patrimoine du

Date

des actifs d'un montant de  
et des passifs envers des tiers d'un montant de

Montants

<input type="text"/>
<input type="text"/>

à l'entité juridique suivante:

Raison de commerce / nom

Siège

Numéro IDE

Contre-prestation

### 18. Dissolution

La société coopérative a été dissoute, conformément à la décision de l'assemblée des associées et des associés du

### 19. Inscription de nouvelles personnes ou changements concernant les personnes inscrites

Nom de famille<sup>1</sup>

Prénom<sup>2</sup>

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste<sup>3</sup>

Sexe / titres universitaires<sup>4</sup>

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité<sup>5</sup>

Domicile

Fonction<sup>6</sup>

Droit de signature<sup>7</sup>

Nouvelle inscription

Modification

### Inscription de nouvelles personnes ou changements concernant les personnes inscrites

Nom de famille<sup>1</sup>

Prénom<sup>2</sup>

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste<sup>3</sup>

Sexe / titres universitaires<sup>4</sup>

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité<sup>5</sup>

Domicile

Fonction<sup>6</sup>

Droit de signature<sup>7</sup>

Nouvelle inscription

Modification

Nom de famille<sup>1</sup>

Prénom<sup>2</sup>

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste<sup>3</sup>

Sexe / titres universitaires<sup>4</sup>

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité<sup>5</sup>

Domicile

Fonction<sup>6</sup>

Droit de signature<sup>7</sup>

Nouvelle inscription

Modification

<sup>1</sup> Le nom de famille à inscrire est celui qui figure sur la pièce d'identité officielle de la personne.

<sup>2</sup> Il s'agit d'inscrire au moins un prénom figurant sur la pièce d'identité officielle de la personne. Si la personne porte plusieurs prénoms, il convient de n'indiquer que celui ou ceux devant être publié(s).

<sup>3</sup> L'indication est facultative et ne doit donc être fournie que dans le cas où un éventuel prénom usuel, diminutif ou nom d'artiste doit être publié.

<sup>4</sup> Les titres universitaires doivent s'accompagner d'une attestation (p. ex. légalisation ou copie du diplôme universitaire).

<sup>5</sup> Inscrire le lieu d'origine pour les citoyennes et les citoyens suisses et la nationalité pour les ressortissantes et les ressortissants de pays étrangers.

<sup>6</sup> À indiquer obligatoirement pour les «membres de l'administration»; dans les autres cas, il est possible d'inscrire «sans fonction».

<sup>7</sup> Des signatures individuelles ou collectives ainsi que des procurations individuelles ou collectives sont possibles.

**20. Personnes radiées**

Nom de famille

Prénom

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste

Sexe / titres universitaires

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité

Domicile

Fonction

Droit de signature

Nom de famille

Prénom

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste

Sexe / titres universitaires

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité

Domicile

Fonction

Droit de signature

Nom de famille

Prénom

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste

Sexe / titres universitaires

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité

Domicile

Fonction

Droit de signature

**21. Pièces justificatives remises**

1. Réquisition
2.
3.
4.

5.
6.
7.
8.

**22. Commande d'extraits du registre du commerce (facultatif)**

Extrait du registre du commerce après la publication dans la FO SC (40 fr.)	Nombre:
Extrait du registre du commerce avant la publication dans la FO SC (120 fr.)	Nombre:

**23. Signature(s) de la ou des personne(s) requérant l'inscription de la ou des modification(s)**

-----

--

Nom/prénom (en caractères d'imprimerie)

-----

--

Nom/prénom (en caractères d'imprimerie)

**24. Signature de la ou des nouvelle(s) personne(s) disposant du droit de signature**

-----

--

Nom/prénom (en caractères d'imprimerie)

-----

--

Nom/prénom (en caractères d'imprimerie)

***Les nouvelles personnes disposant du droit de signature ci-dessus doivent signer personnellement auprès de l'Office du registre du commerce, en présentant un passeport, une carte d'identité ou un titre de séjour suisse valables (art. 21, al. 1, lit. a ORC). Si la signature est déposée comme pièce justificative, sur papier, elle doit être légalisée par une personne ayant qualité pour dresser des actes authentiques (art. 21, al. 1, lit. b, ch. 1 ORC). Les légalisations auxquelles il a été procédé à l'étranger seront munies d'une surlégalisation ou d'une apostille.***

## Coordonnées

**La présente feuille ne constitue pas une pièce justificative pour l'inscription au registre du commerce. Veuillez la remettre séparément (non imprimée ou remplie en recto verso) afin que les indications ne soient pas soumises à la publicité du registre du commerce.**

**Adresse postale de livraison**

**Adresse électronique de livraison**

**Adresse de facturation des émoluments**

**Coordonnées de la personne à contacter  
(questions, etc.)**